

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE LA CHAVANNE PLANAISE

COMPTE -RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

du mardi 11 mai 2021 à 18 h 30

Les Membres du Comité Syndical :

Présents :

Gilles PETIT, Nathalie GONTARD, Michel DURET, Véronique BENOIT, Emilie BONI, Lionel MURAZ, Sandrine GADBLEDE, Josselin PAPIN, Claire DALBAND-PATASSE

Absent : Xavier PERRIN

Secrétaire de séance : Véronique BENOIT

Le Président propose tout d'abord d'ajouter un point à l'ordre du jour, nécessitant une délibération : Autoriser le Président à signer la convention, dans le cadre du plan de relance des écoles, continuité pédagogique plan numérique.

- A l'unanimité, les membres du Comité Syndical acceptent le rajout de ce point à l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 29 mars 2021

- Ne soulevant aucune observation, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

❖ Présentation du choix du dispositif d'accompagnement de l'obligation de rénovation thermique de l'école (bâtiment public) dans le cadre du décret tertiaire

Le Président informe les membres du Comité Syndical, que le bâtiment scolaire a une surface de plus de 1 000m², qu'il est donc éligible au décret tertiaire

Le décret tertiaire a pour obligation de réduire les consommations d'énergie de moins 40 % en 2030, moins 50 % en 2040 et moins 60 % en 2050.

Une étude thermique, permettant un accompagnement dans son choix du dispositif de l'obligation de rénovation thermique de l'école, peut être réalisée par l'ASDER, le département ou la Communauté de communes Cœur de Savoie.

Le Président propose au Comité Syndical de mener un audit via le dispositif SEQUOIA, dont fait partie la Communauté de communes Cœur de Savoie, en bénéficiant de subventions, pour accompagner le Syndicat Scolaire dans son choix.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, vote, à l'unanimité la réalisation de l'audit, et la candidature du SIVU au dispositif SEQUOIA de la Communauté de communes Cœur

de Savoie pour l'accompagner dans la maîtrise d'œuvre relative à l'obligation de rénovation thermique de l'école de La Chavanne Planaise, dans le cadre du décret tertiaire.

❖ Présentation du projet d'étude de réaménagement de la cuisine dans le cadre du changement du lave-vaisselle

Le Président propose au Comité Syndical de réaménager la cuisine dans le cadre du changement du lave-vaisselle. Un groupe de travail constitué, du Président, de la Vice-Présidente, de Lionel MURAZ, de Sandrine GADBLED et de Claire DALBAND-PATASSE recueillera des devis pour l'avancement de ce projet.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le projet de réaménagement de la cuisine et le changement du lave-vaisselle.

❖ Demande d'autorisation du Président, dans le cadre du plan de relance des écoles, continuité pédagogique

Le Président informe le Comité Syndical que la demande de subvention dans le cadre du « plan de relance des écoles, continuité pédagogique, Appel à projet pour un socle numérique » a été faite et accordée le 29 avril 2021. Le souhait du Président est d'avoir 4 classes mobiles équipées d'ordinateurs portables et de tablettes.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

❖ Présentation d'un dispositif de détection de qualité de l'air dans les classes, détection taux de CO2, autres gaz et polluants

Le Président informe le Comité Syndical, que les normes établies par l'UE en matière de qualité de l'air extérieur et intérieur étaient en train d'être révisées pour devenir plus contraignantes, et se rapprocher des normes préconisées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Les études scientifiques ont montré, notamment à l'occasion de la crise épidémique de la Covid-19, que la mauvaise qualité de l'air intérieur est aussi déterminant dans la circulation des virus et dans le processus de contamination, notamment lorsque la concentration en CO2 augmente sensiblement. La qualité de l'air intérieur, tout comme celle de l'air extérieur, devient donc un enjeu important à prendre en compte, pour les collectivités, dans la gestion des bâtiments scolaires, notamment des salles de classe ou de la cantine. Un devis a été demandé à la société eLickens, start up Grenobloise, qui a mis au point et commercialise un capteur, pour mesurer et enregistrer la qualité de l'air intérieur, à travers la quantité de gaz carbonique, les différentes tailles de particules fines, les composés organiques volatiles, le taux d'humidité, la température et le bruit autre nuisance à l'impact sanitaire sous-estimé.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander un autre devis à la société Netatmo Legrand afin d'étudier les deux propositions lors d'une prochaine réunion.

❖ **Autoriser le Président à signer la convention, dans le cadre du plan de relance des écoles, continuité pédagogique plan numérique**

Suite à la subvention accordée le 29 avril 2021, le Président demande l'autorisation au Comité Syndical de pouvoir signer la convention dans le cadre du plan de relance des écoles, continuité pédagogique plan numérique à destination des écoles élémentaires.

- Le Comité Syndical, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le Président à signer cette convention.

❖ **Questions et informations diverses**

- Le Président informe le Comité Syndical, que nous sommes dans l'attente du versement d'une subvention pour les dépenses liées à la COVID 19, pour l'année 2020 et que cette subvention est reconduite pour l'année 2021, le paiement de la subvention sur les dépenses engagées par le SIVU, se fera en une seule fois.
- Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 ont été faites pour des nouveaux enfants et des nouvelles familles. Les effectifs seront sensiblement les mêmes que pour l'année scolaire 2020-2021 avec un peu plus d'enfants en maternelle.
- Le Président informe le Comité Syndical, que des autotests COVID 19, ont été achetés par Le Syndicat Scolaire, pour le personnel afin d'être en cohérence avec l'équipe éducative.
- Trois agents du Syndicat Scolaire prétendent à une revalorisation indiciaire suite à l'augmentation du SMIC.
- Le Président informe le Comité Syndical, que le service des transports scolaires de la communauté de communes Cœur de Savoie, remettra prochainement au Syndicat Scolaire, une note explicative à diffuser aux familles, concernant les inscriptions pour le transport scolaire 2021-2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

Vu par nous, Président du Syndicat Intercommunal Scolaire LA CHAVANNE PLANAISE pour être affiché le 17 mai 2021 à la porte du Secrétariat du Syndicat Intercommunal, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A PLANAISE, le 17 mai 2021

Le Président,
Gilles PETIT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
LA CHAVANNE PLANAISE
39 route des Hés
73500 PLANAISE